



**BERNAY**  
L A V I L L E

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Octobre 2024

Délibération n° 84-2024

Rapporteur : Jérôme VARANGLE

**Votants pour : 28**

**Votants contre : 0**

**Abstentions : 0**

L'an deux-mille-vingt-quatre, le seize octobre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Mickaël PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Pascal SEJOURNE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Thérèse FICHET, Régis ROUSSEL, Ulrich SCHLUMBERGER, Sébastien LERAT, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE, Laurence CAUSIER-LEMIRE

Pouvoirs : Guillaume WIENER à Pascal SEJOURNE, Hugues CANTEL à Marie-Lyne VAGNER, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL, Julien LEFEVRE à Louis CHOAIN, Colette GENET à Thierry JOSSE, Claire PITETTE à Ulrich SCHLUMBERGER, François VANFLETEREN à Sébastien LERAT

Absents : Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Justine PIQUOT, Pascal GRIHAULT, Sandrine BOZEC

Date de la convocation : Jeudi 10 octobre 2024

Secrétaire de séance : Mickaël PEREIRA

---

## Objet :

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES POUR LE FINANCEMENT DES FRAIS DE COMPETITION DE DEUX JEUNES ATHLETES DE BERNAY PARTICIPANT AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE JIU-JITSU A HERAKLION**

---

## Exposé des motifs :

La Ville de Bernay soutient depuis de nombreuses années le sport et les jeunes talents locaux qui se distinguent dans leurs disciplines respectives. Ce soutien s'inscrit dans une politique de valorisation de la jeunesse sportive et de promotion des valeurs de dépassement de soi, de persévérance et de solidarité que le sport véhicule.

Deux jeunes athlètes de Bernay, M. Kylian Delanoé et M. Clément Lefèvre-Scoazec, se sont brillamment qualifiés pour participer aux Championnats du Monde de Jiu-Jitsu qui se tiendront à Héraklion, en Grèce. Ces jeunes sportifs, qui représentent un exemple de réussite et d'engagement, portent haut les couleurs de Bernay à l'international.

La participation à cet événement sportif de haut niveau implique des frais importants, notamment en ce qui concerne le déplacement, l'hébergement et la logistique. Afin de permettre à ces jeunes athlètes de prendre part à cette compétition dans les meilleures conditions, il est proposé d'attribuer à chacun une subvention exceptionnelle de 700 euros, soit un total de 1 400 euros.

Ces subventions visent à couvrir partiellement les frais engendrés par cette participation et sont une reconnaissance de l'engagement de ces jeunes ainsi que de leur contribution à la visibilité sportive de Bernay.

---

**Délibération :**

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relatifs aux droits des citoyens dans les relations avec les administrations, et plus précisément son article 10 relatif à l'attribution de subventions,  
Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi susvisée,  
Vu le budget 2024,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 700 euros à M. Kilian DELANOE pour l'aider à financer sa participation aux Championnats du Monde de Jiu-Jitsu à Héraklion ;
- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 700 euros à M. Clément LEFEVRE-SCOAZEC pour l'aider à financer sa participation aux Championnats du Monde de Jiu-Jitsu à Héraklion ;

Pour copie certifiée conforme